

« Engagés pour demain, partageons notre appétit d'avenir ! »

RAPPORT MORAL - AG Lundi 20 Novembre 2023

Mesdames et Messieurs les Élus, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents, les Directrices et Directeurs, mes très Chers Collègues, Chers Amis,

Suite à l'élection de notre président, Thierry MARX, il y a de cela un an, l'UMIH n'a pas chômé. Après les élections de branches, tout le monde s'est mis en ordre de marche et au travail. La tâche est grande et les sujets sont vastes.

J'adhère au propos de Thierry MARX sur l'anticipation.

Je le cite : « Anticiper beaucoup pour improviser tout le temps. Où se voit-on dans dix ans ? »

Comme vous l'avez constaté, une fois de plus, rien ne nous a été épargné ; Avec un début d'année difficile, voire catastrophique avec la hausse abyssale de l'énergie et du coût des matières premières, impossibles à répercuter sur les additions de nos clients. Hausses qui ont complètement déstabilisé nos prévisions, du jamais vu. Chacun a dû s'adapter rapidement pour assurer la pérennité de son entreprise, toutes filières confondues. Nos professionnels ont dû maîtriser leurs coûts énergétiques, salariaux et financiers, pour ne pas s'effondrer.

Cela n'a pas été une mince affaire et, même si nous sommes conscients des enjeux actuels et des contraintes écologiques, nous devons être prêts à repenser nos modes de consommation et de production, dans le but de limiter les impacts sur l'environnement.

Nous le verrons cet après-midi, des experts engagés présenteront des « solutions durables » autour des thèmes de la sobriété énergétique, pour anticiper et améliorer la performance de nos entreprises, et en faire des opportunités de développement, tout en conservant la qualité de notre offre.

C'est un vrai défi pour demain ; Nous devons prendre conscience de tout l'enjeu qui s'offre à nous, et de surtout se dire : qu'allons-nous laisser à nos petits-enfants...

D'où notre thématique la semaine prochaine, à notre prochain Congrès National de l'UMIH : « Engagés pour demain, partageons notre appétit d'avenir ! »

C'est absolument nécessaire de regarder la société en face. C'est un vrai défi sociétal, mais pas seulement.

Comment appréhendons-nous notre relation au travail, les débats autour de l'emploi et de la relation au travail, les problématiques de logement, le recrutement des personnes très éloignées de l'emploi... Pourquoi le travail n'émancipe plus depuis toutes ces années...

Des signes avant-coureurs étaient déjà bien présents avant la pandémie, mais aujourd'hui, cela touche tous les secteurs d'activités.

Nous, en tant que chefs d'entreprise, et demain, nos futurs repreneurs, ne sacrifierons plus nos vies de famille. C'est fini. Ce temps-là est révolu.

Au contraire, c'est la condition indiscutable pour s'épanouir dans sa vie personnelle, pour être pleinement investi dans son entreprise. Nous sommes rentrés dans une nouvelle ère...

Faut-il faire les miettes de la table, la préséance - les bases du métier certes - ou privilégier plus le sourire, l'accueil, l'épanouissement au travail ? le choix est fait...

Ayons confiance en notre jeunesse. Je la rencontre souvent. Elle a la pêche et l'envie, même si ça ne se voit pas au premier contact. Elle est notre avenir, ne la décourageons pas.

Le recrutement reste toujours d'actualité ; Des opérations ont été enclenchées comme avec le CV NUM, qui ne rencontre hélas pas avec le succès escompté. Le taux de chômage sur le Jura est au plus bas et nous sommes pratiquement au plein emploi.

Espérons que nous sommes dans le creux de la vague et que la vapeur s'inversera dans les mois à venir, avec les mesures prises par le gouvernement.

La loi « plein emploi » a été définitivement adoptée par le Parlement, après un ultime vote à l'Assemblée Nationale. La création de France Travail et de nouvelles contraintes pour les bénéficiaires du RSA sont validées. En parallèle, le gouvernement doit se prononcer sur les futures règles de l'assurance-chômage, en durcissant le dispositif.

Regardons et écoutons ensemble ce que dit la philosophe Julia DE FUNES sur le sujet (Elle est moins comique que son grand père, dont je suis fan, mais son analyse est remplie de bon sens).

La frilosité des banques et les taux d'intérêts qui ont bondi, ont freiné les transactions, voire mis un arrêt brutal dans les transmissions reprises et les investissements.

Nos dirigeants doivent se poser les bonnes questions, sur un assouplissement de la fiscalité dans certaines zones rurales, se réinventer, s'adapter, pour continuer à faire vivre ces établissements qui doivent se transformer en tiers-lieux.

Nous le verrons pendant nos travaux ; Vous dire que je suis très inquiet sur la disparition de nos établissements dans le Jura, comme chez nos voisins, qui ne trouvent pas de repreneurs, malgré la sonnette d'alarme que nous tirons régulièrement à travers la Cellule Hôtelière. C'est d'autant plus inquiétant de voir fermer des établissements de belle renommée ; Ces chefs d'entreprises qui jettent l'éponge également par manque de

personnels, par lassitude, par soucis de santé, suite à une fatigue générale qui apparaît, due à une tension psychique ou un stress de longue durée, ce que l'on appelle communément le burn-out.

Comme vous avez pu le lire dernièrement dans la presse, nos zincs ont du plomb dans l'aile, notamment dans les villages où les efforts entrepris ne suffisent pas toujours à sauver le seul commerce de la commune. Et pourtant, il faut rester positif, ces mêmes bars doivent se réinventer, on le voit en ville, redevenir un endroit de vie animée, thématique, où il fait bon se retrouver, donner un vrai lien social modernisé.

Dans ce paysage quelque peu sombre, Airbnb, quant à lui, continue à nous polluer en toute impunité ; Cet acteur est devenu une véritable plateforme touristique. Nous ne sommes pas contre le progrès, mais il faut légiférer. Airbnb est une niche fiscale. Pourquoi les hôteliers n'en bénéficient-ils pas ? Ça nous cause aussi des problèmes de logement pour nos saisonniers, les étudiants, et cela sans parler des soucis de sécurité ; Loin de moi l'idée de surfer sur le drame de cet été, du gîte en Alsace, drame qui a fait 17 victimes, en situation de handicap, au cours d'un incendie ...deux poids deux mesures.

D'où notre combat mené au niveau national, où l'UMIH Jura soutient un hôtelier jurassien dans cette action collective, en procédure individuelle, en attaquant Airbnb pour concurrence déloyale.

Si vous me le permettez, je voudrais également rappeler que notre umih départementale est une structure qui défend avec ténacité nos ressortissants, qui s'implique au quotidien, qui met tout en œuvre pour répondre à vos sollicitations, et en particulier Nancy, votre interlocutrice privilégiée, investie dans sa mission pour vous répondre avec réactivité et précision.

Oui, nous sommes une force indiscutable, mais nous ne pouvons pas toujours répondre à vos questions comme vous le voudriez, car nous ne pouvons pas vous dire juste ce que vous avez envie d'entendre ; Nous vous transmettons la réglementation, mais nous ne faisons pas les lois. Nous avons un cadre juridique formel et nous devons le respecter.

Par contre, nous nous efforçons de vous aider, au quotidien, de prendre du temps pour vous écouter, pour vous accompagner et vous conseiller, avec les services de la Rue d'Anjou, l'UMIH Nationale, en vous apportant des solutions adaptées.

On se bat pour notre profession et nos métiers ; Et parfois, nous nous sentons bien seuls.

Unis avec l'UMIH nous sommes plus forts, unis à l'UMIH nous irons plus loin.

Et je terminerai mes propos avec une citation de Helen Keller :`

« Seuls, nous pouvons faire si peu ; Ensemble, nous pouvons faire beaucoup »

Merci,

Le seul prononcé fait foi